

EXERCICE DE CONFINEMENT le 11 décembre 2015:

PPMS

(Plan Particulier de Mise en Sûreté)

*Les bons réflexes en cas d'accident majeur nécessitent
La mise en sûreté des personnes.*

QU'EST-CE QUE LE PPMS ? POURQUOI UN PPMS ?

C'est un plan particulier de mise en sûreté d'un établissement scolaire face à un risque majeur.
C'est une obligation depuis le 13/01/2004, parue au JO du 14/02/04 et dans le BOEN n°16 du 22/04/2004 dans l'article R33.

- Pour **se protéger** en cas de risques majeurs.
- Pour **faire un exemple** représentatif d'une situation réaliste.
- C'est une porte d'entrée à **l'éducation à l'environnement** vers un développement durable.

A RETENIR : un PPMS par an dans chaque établissement scolaire.

Déroulement de l'exercice de confinement

INFORMATION A L'ATTENTION DES PARENTS

Nous vous informons qu'un exercice de confinement dans le cadre du P.P.M.S (Plan Particulier de Mise en Sécurité) sera réalisé le **11 DECEMBRE 2015 de 8 h00 à 9h30.**

Ses objectifs :

- tester principalement la mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) du collège
- vérifier, au collège, la fonctionnalité du système d'alerte téléphonique
- tester la communication entre le collège et la cellule des risques majeurs du rectorat

En conséquence:

Aucune entrée ou sortie de l'établissement ne sera autorisée sur ce créneau horaire.

Ne venez pas chercher votre enfant.



Ne téléphonez pas.



Merci de bien vouloir se conformer strictement à ces consignes